

Monsieur Le Président,

Nous sommes réunis pour examiner 3 recours de compte-rendus d'entretiens professionnels . Il y a quelques années, ceux-ci se comptaient en dizaine, notamment lorsque les réductions d'ancienneté existaient. Pourtant, aujourd'hui, les CREPs sont déterminants dans la sélection des agents pour les listes d'aptitude ou les postes à profil. Il n'est pas certain que les agents n'en aient pas conscience. Mais l'explication semble autre : les agents sont résignés et n'accordent plus ou peu de crédit à ce que l'administration pense d'eux.

En 2020, la loi de transformation de la fonction publique, a vidé les CAPL de leur substance:Les CAPL de mutation et de liste d'aptitude ont disparu...Les CAPL permettaient aux représentants du personnel d'anticiper des situations complexes pour les agents et pour l'administration et de montrer un minimum de transparence et de dialogue. En 2023, plus aucune CAPL ne se tiendra.

Les représentants du personnel locaux sont désormais écartés de toute décision qui pèsent sur l'équilibre entre vie personnelle, vie familiale et vie professionnelle des agents.  
Le Directeur est seul maître à bord ....

Dans une période où le NRP s'impose au delà du bon sens et de la santé psychologique des agents,qui s'interrogent sur les changements à venir:disparition ou délocalisation des missions, suppressions de postes, réorganisations incessantes. Surtout que ces décisions sont prises et orchestrées par des hauts fonctionnaires(pouvant être assistés de cabinets privés) aux rémunérations indécentes au vue de la crise inflationniste actuelle.

Leurs résultats sont catastrophiques si on s'en tient à la souffrance en augmentation au sein du réseau, à la perte de sens dans l'exercice des missions et au sacrifice de l'équité de tous devant l'impôt.

Les directions locales ne font qu'appliquer les ordres venus des services centraux et du politique sans pouvoir se soucier ou si peu de l'épanouissement des agents de leurs directions.  
Ce n'est pas l'organisation de journées de convivialité qui fera disparaître le mal être ambiant et grandissant au sein des services.

Espérons que ces bouleversements à venir ne feront pas un »France Telecom « de la DGFIP !!  
L'intérêt des agents doit pouvoir rester pour vous une priorité .

CFTC DGFIP 62 réaffirme qu'il faut placer l'humain avant tout.

Honoré de Balzac disait que : « Le respect est une barrière qui protège également le grand et le petit ; chacun de son côté peut se regarder en face. »